24 heures du 24.01.2014

Un nouveau quartier verra le jour à Senarclens

Trois immeubles seront construits au lieu dit Aux Condémines. Les résidents devraient pouvoir déballer leurs cartons en été 2015

Idéalement situé au beau milieu de la campagne tout en restant proche de Morges, le petit village de Senarclens attire de plus en plus de nouveaux habitants - pour la plupart des pendulaires qui travaillent dans principaux centres économiques du canton.

Pour accueillir ces nouveaux venus, un nouveau quartier verra le jour au lieu dit Aux Condémines, sur une parcelle de près de 5000 m². Ce lotissement comprendra trois bâtiments construits par la Commune en partenariat avec la coopérative Cité-Derrière. Cette dernière sera en effet chargée de la construction de l'ensemble du projet.

L'immeuble A offrira trois appartements de 4 pièces qui seront réservés à la vente en PPE. Son voisin, qui abritera sept locatifs (un studio, deux logements de 2 pièces et quatre de 4 pièces), sera racheté par la Commune. Enfin, les neuf logements (sept de 3 pièces et deux de 4 pièces) de l'immeuble C resteront aux mains de la coopérative, qui bénéficiera d'un droit de superficie. Un parking souterrain de vingt places complétera cet ensemble.

7,85

En millions de francs, il s'agit du coût total de ce projet - dont 3,2 à la charge de la Commune de Senarclens.

Le Conseil général ayant validé ce projet à 7,85 millions de francs - dont 3,2 à la charge de la Commune - en décembre dernier, les travaux démarreront au printemps. Les premiers habitants devraient pouvoir intégrer leurs nouveaux pénates dans le courant de l'été 2015.

N.R.